

			
Service de médecine nucléaire			
Numéro d'identification INFO 25	Numéro de version 1	Date d'entrée en vigueur 20/02/2013	Page 1
LA SCINTIGRAPHIE RENALE AU DMSA			

INFORMATIONS CONCERNANT LA SCINTIGRAPHIE RENALE AU DMSA

Pour cet examen, vous ne devez pas être à jeun. Il est destiné à voir si vous avez une infection des reins (pyélonéphrite) ou des séquelles d'infection.

L'examen se passe en deux fois à 4 (ou 6) heures d'intervalle.

Lors de votre premier passage, on vous injectera dans le pli du coude un produit traceur qui va aller se fixer sur vos reins. Il n'y a pas d'effet secondaire à craindre.

Vous pouvez alors retourner chez vous.

Lors de votre deuxième passage 4 heures plus tard (ou 6 heures plus tard, cela vous sera spécifié lors de la prise du rendez-vous), il n'y a plus d'injection. Vous serez allongé durant maximum 20 minutes sur un lit d'examen et une camera prendra 4 photos de vos reins.

L'examen est alors terminé et vous pouvez vous lever et retourner chez vous.

Il est conseillé de bien boire (1.5 litres d'eau) et d'uriner fréquemment pendant 24 heures de manière à éliminer plus rapidement le produit injecté.

Le jour de l'examen, vous venez directement en médecine nucléaire muni de la demande d'examen, signée du médecin et de votre carte d'identité pour l'inscription.

A noter que l'examen est contre-indiqué chez la femme enceinte. Signalez-nous donc si vous êtes enceinte ou susceptible d'être enceinte. L'allaitement doit être suspendu durant 4 heures.

Si vous avez des questions relatives au déroulement de l'examen, n'hésitez pas à nous appeler au 061/240138 (service de médecine nucléaire de Bastogne) ou au 084/219232 (service de médecine nucléaire de Marche).

Dr LONDON Virginie